

Numéro de dossier : 1081333082

Unité administrative responsable	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction des travaux publics et de l'aménagement urbain , Direction
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Sommet	-
Contrat de ville	-
Projet	-
Objet	Rendre une décision quant à une demande d'adoption d'un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal visant la création d'un nouveau secteur à transformer, la création d'un nouveau secteur de densité de construction, l'élimination d'un parc et la création d'un autre parc dans un secteur délimité par les boulevards Henri-Bourassa Ouest et de l'Acadie, l'autoroute 15 et la limite nord du lot 2 676 467 du cadastre du Québec.

De soumettre pour approbation par le conseil de la Ville, un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal visant la création d'un nouveau secteur à transformer, la création d'un nouveau secteur de densité de construction, l'élimination d'un parc et la création d'un autre parc dans un secteur délimité par les boulevards Henri-Bourassa Ouest et de l'Acadie, l'autoroute 15 et la limite nord du lot 2 676 467 du cadastre du Québec et comprenant les lots numéros 324 partie, 324-10, 325-325 à à 325-352 du cadastre de la paroisse de Sault-au-Récollet et 1 985 624 du cadastre du Québec.

-- Signé par Réjean DUROCHER/MONTREAL le 2008-10-30 11:52:25, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Réjean DUROCHER

Directeur d'arrondissement
Ahuntsic-Cartierville , Direction d'arrondissement

Numéro de dossier : 1081333082